

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 11082 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : DAHMANI MOHAMED

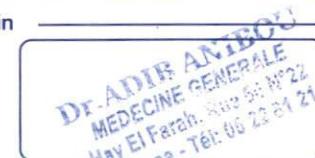
Date de naissance : 29/07/1978

Adresse : 193 BD la gironde APPT B8 CASA

Tél. : 05 22 49 94 96 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 29/12/2020 Nom et prénom du malade : DAHMANI MOHAMED Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Covid-19

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 13/01/2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/12/10	g		153 Dh	DR A. A. A. MEDECINE GENERALE Hay El Faraj Casablanca - T ADK A. A. A. MEDECINE GENERALE
22/12/10	g		6	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cabinet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	29-12-20	1430,30 Dh
	22/12/20	144,70
	29/12/20	132,60

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	21/12/2012	B = 600 DH	

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

VISÉ ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVISÉ

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

LOT 202131

EXP 09 2023

PPV 33 60

Hay Er.
Casablanca - Tel: 05

AFRIC-PHAR
LOT EXP
193097 03/2022
PPV : 144DH70

ST.AV. : 15 2 22

LOT N°: 1247636

P.P.V.

79 70
B,70

ORDONNANCE

LOT: M0376
PER: 07/2022
PPV: 99,00DH

érigé par:

DR. ABDERRAHMANE
BEN YOUSSEF
2022/05/15
épuisé le 2022/05/17

PHARMACIE NADOUR
LAHLOU Abdellali
3, Rue l'Hérault Av. Nadir-Pôle
Casablanca. Tél: 0522 28 05 76

DR. AADIR ANIEGU
MEDECINE GENERALE
Hay El Béchir, Rue 30 N°22
Casablanca - Tel: 06 23 21 21 42

99,00
- Jneso 4a
144,70 Dg 144,70
33,60 Dc 0,00
132,60

2g but x 3
2g 6 -

79,70 x 2
11,30
20,90

vit c 1497

vit D3 1AB.

Cardiofite 1497
melys 1497

Cardioaspirine 100 mg 300 g
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118001 090280

قرص لا يتأثر بحرارة المعدة

لكل 3 قرص

ZENITH Pharma
AMM N° 171.16 DMF/21/NNPR

6 118001 272228

PPV : 20,90 DH

Vita C 1000

PPV 15DH30
EXP 09/2023
LOT 08031



Zinc

Vitalité & Énergie

PROPRIETES :

Maelys Zinc est une levure sèche désactivée enrichie en Zinc.

La Levure de bière : protéine de haute qualité, source de vitamines, minéraux et fibres alimentaires.

Le Zinc : est un oligo-éléments, connu pour son intervention dans de nombreuses fonctions physiologique de l'organisme.

CONSEILLÉ EN CAS DE :

- Problèmes de la peau
- Teint terne
- Fatigue et perte de tonus
- Ongles déminéralisés

POSOLOGIE ET MODE D'EMPLOI :

1 à 2 gélules par jour, à prendre le matin, avant le repas, avec un grand verre d'eau. Durée de complémentation : 3 mois

LIMITES D'UTILISATION & PRÉCUTIONS D'EMPLOI :

- Enfants moins de 13 ans.
- Allergie connue à l'un des composants.
- Ne pas dépasser la dose journalière.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Conserver dans un endroit frais et sec.

COMPOSITION		
Ingrediénts Actifs	en mg	
Levure Lynside Nutri Optimum	221,8	mg
Levure Lynside Zn 100K-100 mg Zn/g	75,0	mg
Ingrediénts non actifs		
Gélatine (composante de la gélule, origine bovine)	90,0	mg
Stearate de Magnésium (antiglomérant)	3,2	mg

APPORT JOURNALIER RECOMMANDÉ (AJR)		
Élément Actif	Teneur/Gél en mg	%AJR / 2 Gélules
Zinc	7,50 mg	100,0%

Complément alimentaire ce n'est pas un médicament

N° LOT : L 2663
DATE DE PER. : 11/23



الدكتور أعنبو أديب
الطب العام

Docteur ANIBOU ADIB
Médecine Générale

Casablanca, le :

21/12/20

MR Md DAHmani

faire SVI PCR (Covid 19)



حي الفرج الزنقة 50 الرقم 22 - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 81 21 42
Hay El Farah Rue 50 N°22 - Casablanca - Tél.: 05 22 81 21 42



LIAB

المختبر الدولي للتحاليل الطبية

LABORATOIRE INTERNATIONAL D'ANALYSES BIOMÉDICALES

Casablanca le, 21-12-2020

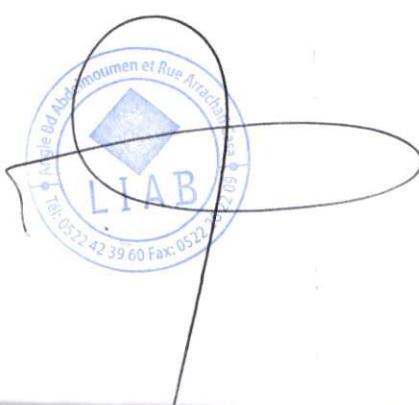
FACTURE N° 000165331

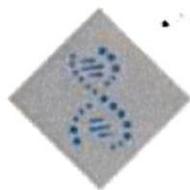
Nom, Prénom du patient : Mr Mohamed DAHMANI**Date de l'examen :** 21-12-2020**Type d'examen :** Examen biologique**Demande N° :** 2012210308**Médecin demandeur :****Récapitulatif des analyses**

CN	Analyse	Val	Clefs
	Test de dépistage E-Gene et de confirmation de Coronavirus-RdRP-Gene	-	HN

Total des BHN : 600**Montant total en chiffre :** 500DHS**Montant Total en lettres :** cinq cents dirham

Opération bénéficiant de l'exonération à la TVA sans bénéfice du droit déduction
conformément à l'article 91-VI-1° du Code Général des Impôts.





LIAB

المختبر الدولي للتحاليلات الطبية

LABORATOIRE INTERNATIONAL D'ANALYSES BIOMEDICALES

COMPTE RENDU D'ANALYSES

Medecin Prescripteur :

Spécialité :

Adresse :

Correspondant : RAM

Edition du: 22-12-2020 à 09:41

Dossier N° : 2012210308

MR MOHAMED DAHMANI

Né(e) le : 29-07-1978

Prélevé : au labo le 21-12-2020

à 13:03

Analyses	Résultats	Intervalles de référence	Antériorités
BIOLOGIE MOLECULAIRE			

Test de détection du coronavirus (COVID-19):

RT-PCR-GeneFinder COVID-19 Plus

RESULTATS:

POSITIF

INTERPRETATION:

POSITIF: Présence de l'ARN viral compatible avec une excrétion virale significative

Le résultat d'un test négatif ne prouve pas avec certitude que le patient n'est pas infecté par le COV ID19. Cette problématique concerne essentiellement le début d'incubation du virus. Il y a donc lieu de prendre toutes mesures de prévention pour éviter d'éventuelles transmission à l'environnement.

L'interprétation d'un résultat négatif doit tenir compte de la qualité du prélèvement, de la période d'incubation, de l'évolution clinique et radiologique éventuelle. Dans toutes les situations, les mesures et les gestes barrières doivent être respectés. En cas de forte présomption, il est recommandé de renouveler le prélèvement.

Les données vous concernant collectées dans le cadre du présent examen biologique, en lien avec l'épidémie la COVID 19, sont enregistrées dans le système d'information national, mis en œuvre par le Ministère de la santé. Ce traitement d'intérêt public a pour finalité de centraliser les résultats des examens de dépistage COVID 19 en vue de leur réutilisation à des fins d'enquêtes sanitaires et de surveillance épidémiologique.

Les examens rendus sous accréditation sont identifiés par le symbole [*]. Toute copie ou utilisation de cette référence ne peut être réalisée sans autorisation écrite du LIAB.

Demande validée biologiquement par : Prof. Benslimane Abdellah



Page 1 sur 1

Horaires d'ouverture : Lundi au vendredi : 7h30–18h30/Samedi et jours fériés :

7h30–13h00

Angle Bd Abdelmoumen et rue arrachati, Casablanca – Maroc; Tel : +212(0)5 22 42 39 60/55; –GSM : 06 61 85 78 48 Email: contact@liab.ma

Site Web : www.liab.co.ma – IF : 40432071 – ICE : 00166387600025 – CNSS : 8844103 – Patente : 34720627 – INPE : 107159782

Prélèvement à domicile sur RDV